

ACTUALITÉS

E U R O P É E N N E S

MAI 2008

GROUPE UMP DU SÉNAT

PRÉSIDENCE FRANÇAISE DE L'UNION EUROPÉENNE



ÉNERGIE : UNE PRIORITÉ POUR L'UNION EUROPÉENNE ET POUR LA FRANCE

PAR HUBERT HAENEL, SÉNATEUR DU HAUT-RHIN

ET PRÉSIDENT DE LA DÉLÉGATION POUR L'UNION EUROPÉENNE DU SÉNAT

Alors que la sécurité énergétique fut en partie à la base de la construction européenne avec la signature du traité CECA en 1951 et du traité EURATOM en 1957, l'Europe n'a pas su développer une politique de l'énergie digne de ce nom. La logique du marché et le règne du chacun pour soi l'ont emporté. Aucune vision stratégique commune n'existe à ce jour.

Pourtant l'énergie est de plus en plus une arme de politique étrangère, un instrument de pression que les pays disposant de ressources énergétiques utilisent pour leurs objectifs de puissance, pour leurs ambitions.

Dans ce secteur, nous savons qu'un marché mondial, régi par des règles et normes internationales analogues à celles de l'OMC régissant le commerce, est une pure vue de l'esprit et une dangereuse illusion. Il est donc nécessaire, pour ne pas dire vital, que nous prenions conscience de cette situation que l'Union européenne subit et ne maîtrise pas, nous rendant particulièrement vulnérables et dépendants. Ignorons-nous qu'en 2030, selon de nombreux experts, l'Europe devra importer plus de 70 % de ses besoins en énergie ?

Pour protéger ses intérêts, l'Union doit agir sans illusion et avec réalisme face au reste du monde. Elle doit constituer un ensemble unique et cohérent avec ses propres règles de concurrence et ses dispositions internes garantissant le bon fonctionnement du marché intérieur de l'énergie. Nous savons que sur ce point elle y travaille depuis de longues années, même si les lacunes et les divergences sont encore considérables. Mais les projets existent et progressent.

En revanche, à l'égard des pays tiers, chaque Etat membre conduit sa politique à sa convenance, parfois en concurrence avec celle de son voisin. Les Etats membres n'ont pas encore défini une politique européenne de l'énergie qui permettrait à l'Union de s'exprimer d'une seule voix sur la scène internationale.

Il y a quelques jours, Javier Solana, le Haut représentant pour la politique étrangère et de sécurité commune, a lancé un véritable appel à l'adoption rapide d'une politique extérieure de l'énergie de l'Union européenne, en dénonçant vigoureusement les dangers et les répercussions graves de son absence.

Il a réclâmé, au moins pour commencer, un meilleur échange d'informations sur les négociations nationales qu'aujourd'hui chaque Etat membre conduit à sa guise. C'est dire si nous sommes loin d'une solution commune ...

Le contexte mondial et l'utilisation croissante de l'arme énergétique en tant qu'instrument de puissance imposent donc à l'Union européenne l'adoption d'une véritable stratégie commune -interne et externe- de l'énergie. La France qui présidera l'Union dans quelques mois doit, à mon avis, jouer un rôle moteur pour atteindre cet objectif.

Une politique européenne de l'énergie tournée vers l'avenir doit intégrer la problématique de la lutte contre le changement climatique. A cet égard, le "paquet énergie/climat" que la Commission européenne vient de présenter est très satisfaisant. Il donne à l'Europe le rôle de guide dans les domaines dont

dépend l'avenir de l'humanité et de la Terre, à savoir le développement durable, les économies d'énergie et les progrès scientifiques et technologiques de l'innovation énergétique. Mais il reste beaucoup à faire et certains aspects ne sont pas pris en compte, comme par exemple le mode de fixation du prix du pétrole qui reste obscur.

L'énergie sera une des priorités de la présidence française de l'Union européenne. Dans ce domaine, notre pays possède une réelle valeur ajoutée et une expérience qu'il faut faire partager aux Etats membres. Le nucléaire est une source d'énergie stratégique à promouvoir tant cette voie apparaît aujourd'hui comme incontournable, à la fois dans la lutte contre le changement climatique et dans l'absolue nécessité d'acquiescer une sécurité énergétique et un approvisionnement sûr et durable.

Une fois encore, l'Europe, qui a déjà gagné le pari de la paix avec la réconciliation franco-allemande, puis celui de la liberté avec l'élargissement à l'Est, se trouve face à un nouveau pari qu'elle doit relever : celui de la sécurité. Au sein d'une mondialisation qui parfois inquiète, l'Union doit protéger et rassurer les citoyens européens, au risque de voir ces derniers la rejeter et lui préférer le cadre national, pour leur plus grand malheur.

La sécurité énergétique est la garantie de notre développement et de notre avenir. Cet enjeu, la France, à la tête de l'Union européenne pendant six mois, devra en comprendre l'ampleur et l'importance et convaincre ses partenaires de sa priorité. Il en va de notre responsabilité historique.



LES PRIORITÉS DE LA PRÉSIDENTICE FRANÇAISE DE L'UNION EUROPÉENNE

L'Union européenne est présidée par la Slovaquie depuis le 1^{er} janvier 2008. La France assurera la Présidence de l'Union européenne au **deuxième semestre 2008**. En 2009, elle passera le relais à la République tchèque. La Présidence française de l'UE sera placée sous le signe de "l'Europe protection". Jean-Pierre Jouyet, Secrétaire d'Etat en charge des Affaires européennes souhaite que ce soit "une présidence citoyenne et européenne". Quatre priorités devant guider et structurer les travaux préparatoires ont été établies.

Enjeux

Cette présidence, la douzième exercée par la France, débutera le 1^{er} juillet 2008 et sera riche d'enjeux pour la France et pour l'Union européenne. Jean-Pierre Jouyet souhaite que cette présidence marque "le retour de la France en Europe". Elle intervient à la veille d'un moment clé de la construction européenne puisqu'elle précède l'entrée en vigueur du traité de Lisbonne prévue pour janvier 2009. Durant cette période, la France assurera la présidence de tous les conseils des ministres. Pour assurer la coordination administrative et piloter les manifestations organisées dans ce cadre, un secrétariat général de la présidence française du Conseil de l'Union européenne, placé sous l'autorité du Premier ministre, a été créé le 15 juin dernier. Claude Blanchemaison, diplomate, ancien ambassadeur en Inde et en Russie, a été désigné pour diriger ce secrétariat. Afin de préparer au mieux cet événement et de multiplier les contacts, le ministre des Affaires étrangères et européennes Bernard Kouchner et le Secrétaire d'Etat chargé des Affaires européennes ont prévu de se déplacer dans chacune des capitales européennes avant le 1^{er} juillet 2008.

Les priorités

Le Président de la République et le Premier ministre ont déjà identifié quatre domaines prioritaires que la France souhaite voir pris en compte. Il s'agit de l'immigration, de l'énergie et de l'environnement, de la politique européenne de la défense et de la politique agricole commune.

La gestion globale et concertée des migrations

Lors de la visite à son homologue espagnol le 10 octobre, le ministre de l'Immigration,

de l'Intégration, de l'Identité nationale et du Codéveloppement, Brice Hortefeux, a rappelé que l'immigration figurait parmi les priorités fixées par Nicolas Sarkozy pour la Présidence française de l'UE et a annoncé qu'il développerait, dans ce cadre, l'idée d'un "pacte européen sur l'immigration". Ce pacte devrait reposer sur "le refus des régularisations massives", "l'harmonisation des régimes d'asile" et "des négociations sur les accords de réadmission".

La politique de l'énergie et du développement durable

La politique européenne de l'énergie est étroitement liée à la lutte contre le changement climatique. La France soulèvera les questions liées à la sécurité du continent en matière d'approvisionnement énergétique et devrait promouvoir le rôle du nucléaire dans la lutte contre le changement climatique.

L'objectif est de développer une Europe du développement durable et de l'innovation. L'accent sera mis sur la réduction des gaz à effet de serre, sur la fiscalité écologique, sur le développement de produits propres et sur la constitution d'un espace européen de la recherche. Afin de prolonger cette politique, Jean-Louis Borloo élaborera avec ses homologues tchèque et suédois un programme d'action pour la période de juillet 2008 à décembre 2009 et commun aux trois Présidences successives de l'Union Européenne (France, République Tchèque, Suède). Ce programme couvrira les domaines de la lutte contre le changement climatique et la recherche d'un accord post-Kyoto, la qualité de l'air, la défense de la biodiversité, la gestion des déchets et la promotion d'un développement durable.

L'Europe de la Défense

Le président de la République souhaite rendre l'Europe plus efficace sur la scène internationale, alors qu'un poste de Haut représentant pour la politique étrangère verra le jour en 2009. Nicolas Sarkozy estime que le budget de l'UE consacré à la défense devra être revu à la hausse pour rendre son programme d'action plus cohérent. Dans le cadre de cette politique, la France préconise également de renforcer le dialogue avec les pays émergents et de bâtir une Union pour la Méditerranée. Jean-Pierre Jouyet a estimé que le succès de la Présidence tiendrait également à la capacité de la France à conclure des accords avec ses partenaires sur les principaux chantiers en cours.

Bilan de santé et avenir de la Politique Agricole Commune

La France devrait lancer des réflexions sur le réexamen des politiques européennes et de leur financement après 2013, en particulier sur la **Politique Agricole Commune (PAC)**. Nicolas Sarkozy souhaite engager "une véritable refondation en profondeur" de la PAC au cours de la Présidence française et sans attendre l'échéance de 2013. Le débat sera lancé lors de la réunion des ministres de l'Agriculture à Annecy en septembre 2008. La Commission européenne effectue actuellement le bilan de santé de la PAC, et avant de présenter ses propositions législatives.

Union pour la Méditerranée

Lors du Conseil européen qui s'est tenu à Bruxelles les 13 et 14 mars 2008, les dirigeants européens ont donné leur feu vert à la création de **l'Union pour la Méditerranée** et ont tracé les grandes lignes du projet. Initié par la France, il s'agit d'un dossier prioritaire pour la prochaine présidence de l'Union européenne.